

- Mesures de protection
- Information-sensibilisation
- Accompagnement
- Gouvernance
- Coordination gestion de crise



GOUVERNANCE À LA CARTE

PLATEFORME LYON VALLÉE DE LA CHIMIE



Dans la Vallée de la Chimie, la gouvernance s'organise autour de plusieurs documents cadres, instances et thématiques.

RÉSUMÉ

L'EXPÉRIENCE

CONTEXTE



En 2014, alors que le PPRT de la Vallée de la Chimie était en cours d'élaboration, la Métropole de Lyon a initié le projet Lyon Vallée de la Chimie 2030 et

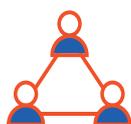
organisé une gouvernance partenariale publique-privée pour le mettre en œuvre. Cette démarche a pesé dans les discussions lors de l'élaboration du PPRT. Approuvé en 2016, il a intégré la création de deux plates-formes, avec chacune leur gouvernance propre gérée par le biais d'un contrat signé par les exploitants concernés et validé par le préfet.

LES SPÉCIFICITÉS DU PPRT

- > La Vallée de la Chimie fait partie des 17 plates-formes listées dans la circulaire du 25 juin 2013. En définitive, deux plates-formes ont été créées. Elles n'intègrent pas l'ensemble des sites Seveso seuil haut présents sur le territoire.
- > Le règlement PPRT décrit très précisément le contenu de l'engagement juridique et le fonctionnement des plates-formes.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les industriels



Ils ont signé des contrats de gouvernance de la sécurité et sont également partenaires de la démarche initiée par la Métropole de Lyon.

La Métropole de Lyon

Elle pilote le projet directeur du territoire à l'horizon 2030. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une charte de partenariat qui mobilise des

industriels, la Préfecture, la Région AURA et France Chimie AURA.

Le préfet

Le préfet est signataire de la charte initiée par la Métropole de Lyon et a validé les contrats de gouvernance. Les services de l'État sont consultés dans le cadre des nouvelles implantations.



OBJECTIFS

- > Permettre l'accueil d'entreprises
- > Gérer en commun les moyens d'hygiène, sécurité et environnement
- > Structurer le territoire en plate-forme économique et industrielle d'ici 2030

DESRIPTIF

Dans la Vallée de la Chimie, le terme de plate-forme s'applique aussi bien à l'ensemble du territoire qu'aux deux sites créés au titre de la circulaire de 2013. Chacune donne lieu à un mode gouvernance, des documents cadre et des actions en faveur d'une meilleure gestion des risques.

LES DEUX PLATES-FORMES "CIRCULAIRE 2013"

Elles ont été créées sur des **périmètres restreints** avec des critères d'appartenance au zonage réglementaire du PPRT. Dans les deux cas, elles sont situées principalement dans la **zone grise**. La gouvernance de la sécurité prend la forme de conventions entre exploitants.

- **Plate-forme chimique de Pierre-Bénite** : 3 sites industriels dont un site Seveso seuil haut. Signature de la « Convention de Plate-Forme - Hygiène, Sécurité et protection de l'Environnement » en octobre 2015.
- **Plate-forme industrielle Sud Lyon** : 2 sites multi-exploitants (Solvay et Kem One), 2 sites Seveso seuil haut (DOMO et Elkem) et des entreprises en lien. Signature du « contrat de gouvernance de la sécurité » en septembre 2016. Sur les sites multi-exploitants, une charte spécifique respectant la circulaire de 2013 a été signée par les industriels concernés.

Ce fonctionnement a permis l'implantation de nouvelles activités (ICPE et en lien direct) sur l'emprise foncière des sites industriels existants avec pour obligation d'adhérer à la convention de gouvernance et de la respecter. Il s'intègre dans une dynamique plus globale à l'œuvre sur le territoire de la Vallée de la Chimie.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Lyon Vallée de la Chimie est un projet de territoire porté par la Métropole de Lyon pour impulser une dynamique de régénération du tissu économique. En 2014, la collectivité a réuni les industriels, la Région AURA et l'État, etc. autour de la signature d'une charte en faveur de la réalisation d'une plate-forme industrielle couvrant l'ensemble de la vallée. Son objectif principal est de conforter le pôle existant et de favoriser l'accueil d'activités notamment par la mutualisation inter-entreprises et la coopération avec les collectivités locales.

Bien que la gestion des risques ne soit pas au centre de ce projet, il a initié **une réflexion sur l'ensemble du tissu économique** dont les activités riveraines des sites Seveso concernées par le PPRT et abouti sur un programme d'accompagnement des acteurs économiques impactés par le PPRT.

Par ailleurs, la gouvernance mise en place donne l'occasion aux acteurs de se rencontrer et d'échanger. En 2019, elle a évolué vers un mode à la carte permettant aux acteurs de se mobiliser selon leurs priorités : implantation, énergie, mobilité et cadre de vie, gestion des risques, mutualisation HSE, cybersécurité, etc.



FOCUS

LES CONVENTIONS DE GOUVERNANCE

Les principes déclinés dans ces documents étant encadrés par le règlement PPRT, leurs contenus sont homogènes. Ils définissent les responsabilités et obligations des signataires, les règles communes de gestion de la sécurité, de prise de décision et de contrôle.

- > **ÉTUDES DE DANGERS** - Les exploitants communiquent les informations concernant les effets des phénomènes dangereux issus de leurs installations aux exploitants concernés.
- > **FONCTIONNEMENT** - Les conventions détaillent la création d'une instance décisionnelle nommée « Comité de coordination », ses missions et objectifs. Ils réunissent, chaque année, les responsables HSE, les représentants désignés pour chaque établissement et sont présidés par l'un d'entre eux.
- > **ÉVALUATION** - Des bilans annuels de mise en œuvre des conventions sont réalisés à l'échelle des plates-formes et des sites. Sur la plate-forme de Pierre-Bénite, les exploitants effectuent un audit de leur système de management HSE et du respect de la convention tous les 3 ans. Sur la plate-forme Sud Lyon, cette démarche est imposée pour les sites multi-exploitants. L'audit, élément essentiel pour s'assurer du respect des règles communes, peut être suivi d'un plan d'actions.
- > **EXERCICES** - Sur la plate-forme Sud Lyon, un exercice annuel est organisé entre exploitants mitoyens. Sur celle de Pierre-Bénite, l'efficacité des scénarios communs doit être vérifiée par des exercices réguliers.
- > **INFORMATION DU PERSONNEL ET DES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE** - Les conventions prévoient l'information du personnel afin de favoriser une culture commune de la sécurité. Le responsable du comité de coordination fait un retour au CISST et en CSS. Sur la plate-forme de Pierre-Bénite, une réponse collective est proposée pour l'élaboration du PPI.
- > **INTÉGRATION DES MUTUALISATIONS PRÉEXISTANTES** - La plate-forme Sud Lyon est dotée d'une plate-forme d'intervention des Pompiers qui notamment déclenche l'alerte et, d'une structure médicale commune. Sur celle de Pierre-Bénite, le site Seveso met à disposition ses moyens de secours, son réseau d'alerte Gaz et son système de communication d'urgence.

BILAN

POINTS FORTS

- ▶ Un projet de territoire global, prenant en compte les risques dont le PPRT
- ▶ Des contrats de gouvernance qui permettent de gérer les nouvelles implantations
- ▶ Une gouvernance de la Métropole qui s'adapte en fonction des besoins
- ▶ Différents cadres qui favorisent l'échange d'informations

PERSPECTIVES

- ▶ Associer les collectivités aux réflexions sur la gestion de crise
- ▶ Relier plus fortement les différents cadres de gouvernance et le dispositif d'accompagnement des entreprises riveraines
- ▶ Créer grâce à cette gouvernance globale les conditions de la mutation économique de la Vallée de la Chimie

CHIFFRES CLÉS

15

signataires
de la charte
de partenariat

8

sites Seveso
seuil haut
intégrés
aux plates-formes

10

sites Seveso
seuil haut
sur le territoire



ENSEIGNEMENTS

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- > Une volonté politique partagée, d'aménager et de développer un territoire dédié aux activités productives et de R&D Cleantech (chimie, énergie et environnement)
- > Des contrats de gouvernance de la sécurité répondant aux attentes des services de l'Etat, et facilitant l'implantation de nouvelles activités
- > Des services de l'État mobilisés à chaque nouvelle demande d'adhésion
- > L'implication des sites Seveso dans les différents axes du programme Lyon Vallée de la Chimie

DIFFICULTÉS À SURMONTER

- > L'évolution des contrats existants entre les industriels vers des mutualisations en lien avec celles promues par la mission Lyon Vallée de la Chimie
- > L'information des collectivités

ÉLÉMENTS À CAPITALISER

- > Les contrats des plates-formes industrielles (circulaire 2013)
- > La charte de partenariat de la Vallée de la Chimie

POUR ALLER PLUS LOIN



EXPÉRIENCE VALLÉE DE LA CHIMIE :
www.lyonvalleedelachimie.fr

COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES ET PPRT
Cette démarche vise à identifier et présenter des retours d'expériences développés dans les territoires impactés par les PPRT.

www.amaris-villes.org

DÉMARCHE SOUTENUE PAR :